



DÉCLARATION LIMINAIRE CGT FINANCES PUBLIQUES CTPC DU 28 JUIN 2011

Monsieur le Président,

Depuis plusieurs CTPC, la CGT Finances Publiques à l'instar de toutes les organisations syndicales ne cesse de vous alerter sur la situation des services, situation que vous ne pouvez plus vous contenter d'observer tant elle est devenue inquiétante avec un nombre grandissant d'agents qui vivent une véritable souffrance au travail et l'expriment désormais avec violence contre eux-mêmes.

Depuis les années 2000, les agents des deux ex directions de l'époque ont été confrontés à la mise en place de l'ARTT sans création d'emploi, à de multiples réformes et restructurations, à des suppressions d'emplois massives et régulières et à une mise en place de nouveaux critères de gestion.

Dès lors, la CGT a régulièrement alerté les directions des conséquences sur les conditions de travail des agents, sur les réelles difficultés dans l'exercice de leur travail, et sur la dégradation du service rendu auprès des usagers. Rien n'y a fait, les directions se sont contentées de nier ou minimiser les faits sans chercher à répondre aux causes.

Quant à la fusion, elle n'a fait qu'empirer les choses et son bilan est négatif. Il est synonyme de nouvelles suppressions d'emplois, de restructurations supplémentaires, de transformation de missions, de fermetures de service, de réorganisation des processus de travail, de nouveaux modes de management, de pression et de stress qui prennent plus d'importance dans un climat social perturbé où existe une absence forte de lisibilité quant à l'avenir.

Les bilans successifs de la direction, que ce soit sur l'interlocuteur fiscal unique à travers les SIP et l'accueil fiscal dans les trésoreries, la mise en place des DLU, ou encore la création du SRE, l'installation de CHORUS et la création de SFACT et de CSP, l'évolution des missions, le contrôle fiscal, l'évolution du cadastre et la liste n'est pas exhaustive, essaient coûte que coûte, partout de démontrer l'efficacité de cette réforme pour les agents et pour les usagers. La réalité est cependant tout autre.

Montreuil, le 1er juillet 2011

Syndicat national CGT Finances Publiques
Case 450 ou 451
263 rue de Paris 93514 Montreuil Cedex

- cgt@dgfip.finances.gouv.fr
- dgfip@cgt.fr
- www.financespubliques.cgt.fr

Filière fiscale Tél. : 01.48.18.80.16
Filière gestion publique : Tél. : 01.48.18.81.56

La mise en place de la DGFIP, les suppressions d'effectifs, la priorisation des missions, génèrent de plus en plus des dysfonctionnements, désorganisent les services, ne permettent plus aux agents de remplir leur travail correctement, amènent à des choix de priorités qui ne répondent plus de manière qualitative aux usagers, un contexte qui amènent trop souvent ces mêmes usagers à une agressivité dont le personnel est la première victime.

Dans ce contexte, la souffrance des agents au travail atteint un niveau inégalé à la DGFIP.

Nous sommes de plus en plus souvent interpellés par des collègues qui n'en peuvent plus. Dans nos déplacements, dans ceux des sections, les agents que la CGT rencontre vont mal, souffrent de la charge de travail, de la pression des échéances, des retards accumulés. Les pressions hiérarchiques, les conditions de la notation, l'introduction de la rémunération au mérite, l'introduction de la PFR, une individualisation de plus en plus forte dans les critères de gestion des agents contribuent à accentuer ce mal-être rendant encore plus insupportables les difficultés de l'ensemble des personnels.

Les signes sont palpables : désintérêt, démotivation, crises de larme, crises de nerf... De nombreux collègues de toutes catégories, n'en peuvent plus ! Certains craquent et s'approchent dangereusement de la dépression ou y sont déjà tombés. Plus grave encore, les conséquences peuvent être dramatiques et amener ou pouvant conduire jusqu'au suicide. Les derniers chiffres 6 tentatives ou suicides sur les 2 derniers mois, ne peuvent que nous alarmer et nous rappeler malheureusement ce qu'a vécu France Telecom, il y a peu. Le dernier bilan social du ministère ne nous rassure pas non plus loin de là. Cette situation est insupportable ! Il faut que cela s'arrête !

Il ne s'agit pas pour la CGT de pratiquer un quelconque calcul opportuniste mais de vous alerter sur la situation plus que préoccupante face à ce phénomène hors ou dans le travail qui prend de l'ampleur, et qui nécessite de votre part d'être prise au sérieux. Si de cela nous ne doutons pas, il faut des solutions pour que cela cesse et rapidement.

Depuis la fusion, que ce soit en 2009 et en 2010, les agents se sont mobilisés de nombreuses fois et fortement, avec au cœur de leurs revendications, l'emploi et leurs conditions de vie au travail. Vous n'y avez apporté aucune véritable réponse, cela ne peut plus durer.

Vous avez mis en place et nous l'avons approuvé des groupes de travail sur les conditions de vie au travail, il faut aujourd'hui prendre un autre tournant et passer à la vitesse supérieure. Les mesures prises restent encore très insuffisantes au regard de la profondeur du mal vivre.

Car les causes de cette souffrance des agents au travail sont bien identifiées et vous les connaissez : intensification du travail, suppressions d'emplois,

fermetures de services et déplacements d'agents, changements de « métier », manque de formation, de reconnaissance, perte d'identité de nombreux « métiers », management basé sur l'individualisation (rémunération au mérite, entretien, culpabilisation..), nouvelles organisations du travail, éloignement familial.

Il est donc urgent de mettre un terme à cet engrenage.

Vous devez prendre enfin en considération autre chose que la seule rentabilité financière de court terme dans vos choix de gestion. Les agents ont besoin d'actes concrets. Cela nécessite:

- ✓ de stopper la politique de suppression d'emplois et de créer les emplois nécessaires à l'exercice des missions ;
- ✓ d'arrêter les restructurations, la pression par les objectifs et les indicateurs ;
- ✓ de redonner le temps et les moyens au personnel d'accomplir de façon satisfaisante leur travail ;
- ✓ de rediscuter des choix stratégiques dont découlent l'organisation du travail et les méthodes de management ;
- ✓ de reconnaître le travail et les qualifications des agents ;
- ✓ d'arrêter les processus d'individualisation dans la gestion des agents (entretien d'évaluation, modulation des rémunérations, PFR, mobilité non choisie...).

La CGT exige l'ouverture de négociations sur les revendications du personnel notamment sur l'emploi. Elle exige aussi que la question de la vie au travail, dépasse les seuls groupes de travail dédiés, et que de véritables négociations s'ouvrent dès maintenant, que les propositions des organisations syndicales soient véritablement débattues dans ces groupes et que dès le 5 juillet date du comité de suivi des conditions de vie au travail, des axes concrets soient pris et validés à la rentrée dans un futur CTPC.

Par ailleurs, nous nous inscrivons totalement dans la demande unitaire des Fédérations des Finances, d'une audience auprès du ministre.

Sans réponse à toutes ces exigences, la direction et le ministère prendraient la responsabilité de voir s'aggraver encore la situation actuelle qui traduit déjà une profonde crise interne.

Conditions de vie au travail : plus qu'une prise de conscience, la direction désormais doit passer aux actes !

En réponse à la déclaration de la CGT au CTPC du 28 juin 2011, la direction générale a affirmé qu'elle prenait la situation au sein de la DGFIP très au sérieux. Les conditions de vie au travail sont bien un souci constant qu'elle entend prendre en compte en associant tous les acteurs de la chaîne de la prévention. Elle a rappelé que compte-tenu de l'importance qu'elle attachait à la question, c'est donc le directeur général qui présiderait le prochain Comité National des conditions de vie au travail programmé le 5 juillet prochain.

Mais au-delà des belles intentions, aucune réponse concrète et aucune annonce pour inverser les logiques mises en œuvre et dénoncées par la CGT...

Certes, la direction n'est pas dans le déni des réalités actuelles mais elle n'apporte aucune solution à l'origine des causes rappelées par la CGT se contentant de faire référence au travail effectué dans les groupes de travail Conditions de vie au Travail.

Pour la CGT, si ces groupes ont le mérite d'exister, ils doivent prendre une autre dimension et intervenir sur les logiques qui conduisent à la souffrance au travail (suppression d'emploi, réorganisation et fermetures de services, organisation du travail, pressions hiérarchiques, management, notation, introduction de rémunération au mérite ...). Il faut donc un plan d'action fort et déterminant de la direction générale pour endiguer une réalité de plus en plus difficile, qui conduit-aujourd'hui un nombre croissant d'agents à des actes dramatiques de tentatives de suicides ou de suicides.

Mais les prévisions ou annonces actuelles de la DGFIP ne vont pas en ce sens. La DGFIP se devant d'être exemplaire, a en effet déjà annoncé que, pour 2012, les suppressions d'emplois se poursuivront sur le même rythme (entre 2400 et 2500 suppressions pour 2012).

Pour la CGT, l'absence de réponse et la poursuite intolérable des suppressions d'emplois n'augurent rien de bon pour les agents.

Pour la CGT Finances publiques, ce sont bien les choix de la direction s'ils sont maintenus en l'état qui sont susceptibles de fragiliser tous les agents de la DGFIP, toutes catégories confondues. Il faut donc maintenant que la direction passe aux actes concrets, agisse sur les causes et cesse de se concentrer uniquement sur la gestion des conséquences du stress au travail.

La CGT entend à la fois poursuivre sa démarche syndicale auprès des personnels et à la fois, investir pleinement dans ce comité de suivi du 5 juillet, qui doit permettre de prendre un nouveau cap pour que les revendications des personnels soient respectées, écoutées et entendues.

Montreuil, le 1er juillet 2011



Bulletin d'adhésion

SECTION :

- Actif Stagiaire
 Retraité

Je souhaite m'abonner à :

- la Nouvelle Vie Ouvrière*

Facultatif

> Pour les agents A et A+

Adhésion à l'UGICT
(secteur Cadres & Techniciens)

- OUI NON

L'adhésion à l'Ugict n'entraîne pas de cotisation supplémentaire.

La revue « Option » est adressée à chaque adhérent à l'UGICT.

RESERVÉ À LA SECTION

Saisie **CoGiTiel** par la section

le : .. / .. /

Date de réception au bureau national, le : ... / ... /

NOM :

Prénom :

Date de naissance : .. / .. /

Catégorie : **Grade :** **Echelon :**

Filière fiscale **Filière gestion publique**

Adresse administrative :

.....
.....
.....
.....

Adresse pour l'envoi de la presse :

- Adresse administrative :
 Adresse personnelle (préciser) :

.....
.....
.....
.....

Tél. :

Mel :

.....

Date : ... / ... / **Signature :**